



Devis

Outcast Production SARL
96 Bis Cours Docteur Long
Lyon 69003
France
C. 0662587503
mael@outcastproduction.tv
Tva:FR81494589831
Siret:49458983100010

Envoyé à :

INIZIÀ Incubateur Territorial de Corse
Maryline ANTONETTI
Immeuble Castellani
4 avenue du Mont Thabord
Quartier St Joseph
Ajaccio 20090
France
maryline.antonetti@iei-inizia.fr

No de document 0541
Date 2015-11-13
Description L-See V1

Devise utilisée : (EUR)

Produit	Description	Quantité	Prix	Projet	Total
Pré Production	Ecriture du film / Scénario / Réunion	1,00	800,00		800,00
DSLR	Tournage / Equipe / Matériel	1,00	2 700,00		2 700,00
FRAIS	Transport / hébergement / Location loft	1,00	900,00		900,00
COMEDIEN	Embauches 4x Comédiens / Droits	1,00	1 200,00		1 200,00
DRONE	Prise de vue aérienne / Drone / Pilote	1,00	900,00		900,00
MONTAGE	Montage / Etalonnage / Mixage	1,00	1 300,00		1 300,00
MUSIQUE	Musique / Création / Droits	1,00	700,00		700,00
VOIXOFF	Voix Off / Ecriture / Enregistrement	1,00	800,00		800,00
Préparation	Gestion de projet / Casting	1,00	700,00		700,00
Echéancié	Echéancié de paiement: 25% à la commande 75% à la livraison	0,00	0,00		0,00
Droit	Cession des droits d'exploitation du film	0,00	0,00		0,00
Sous-total					10 000,00
TVA (20,0000 %)					2 000,00
Total					12 000,00

Termes

Outcast Production demande à ses clients la même rigueur dans le paiement de leurs factures que ceux-ci en attendent de Outcast Production dans l'exécution de ses prestations. Le délai de règlement est fixé au 30e jour suivant la réception de la facture. Le taux d'intérêt prévu par les CGV correspond au taux directeur semestriel de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur au 1er janvier ou au 1er juillet, majoré de 10 points : soit 10,05 % (0,05 + 10) pour les pénalités dues depuis le 1er janvier 2015. Les pénalités sont exigibles sans qu'un rappel ne soit nécessaire : l'envoi d'une lettre recommandée n'est pas requis pour déclencher le droit de percevoir des pénalités de retard.

Notes

RIB :
Domiciliation SOCIETE GENERALE LYON HENON (04181)
IBAN FR76 3000 3041 8100 0200 0989 713
BIC SOGEFRPP

Chèque de paiement :
LE PRÉSIDENT D'INIZIA
Outcast Production
ANDRE Maël
96 Bis Cours Docteur Long
69003 Lyon

JACQUES POMONTI

Le 26/11/2015
Bon pour accord pour 12000€

Conditions générales

I - Préambule : L'entreprise Outcast Production (ci-après dénommée « l'entreprise ») est spécialisée dans les activités de : production et réalisation de films et programmes audiovisuels pour l'entreprise ; le conseil en vidéocommunication institutionnelle ; la prestation de services dans le domaine de l'édition et de la diffusion audiovisuelle. Tout contrat conclu avec l'entreprise Outcast Production sera soumis aux présentes conditions générales et aux conditions particulières.

II - Formulation du contrat : Les contrats se font au cas par cas dont la durée approximative est déterminée à l'occasion du devis comprenant notamment : nature de la prestation, définition technique, durée approximative, délais, livraison et conditions financières. Le contrat est conclu par la signature avec la mention « Bon pour acceptation » du devis.

III - Conditions financières : Le prix de la prestation est fixé par le devis accepté. Le paiement du prix s'effectuera de la façon suivante : 50% à la commande ou à l'acceptation du devis et 50% à la livraison ou après la réalisation du programme audiovisuel ou de la prestation. Etant précisé que le temps déjà passé restera acquis à l'entreprise, même en cas de résolution du contrat par le client avant la réalisation complète et définitive de la prestation. En ce cas, le client sera également redevable des frais et autres engagements souscrits par l'entreprise pour son compte en vue de la réalisation de la prestation. En cas de résiliation par le client sans juste motif, même en cas de non réalisation de la prestation, celui-ci restera redevable à titre de clause pénale d'une somme correspondant à 20 % (vingt) du montant du devis. En cas de non paiement dans les délais prévus au devis, le client sera débiteur d'un intérêt de retard égal à dix fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

IV - Conditions spécifiques : S'agissant des prestations de type films promotionnels ou publicitaires, le devis inclura un prix forfaitaire global payable intégralement comptant à la commande. En cas de résiliation de la commande par le client, à quelque moment que ce soit, l'intégralité du prix versé restera définitivement acquise à l'entreprise. Le client, en aucun cas, ne pourra justifier d'un quelconque remboursement basé sur des critères esthétiques ou artistiques : l'entreprise n'étant pas tenue pour ce type de prestation à une obligation de résultat, mais seulement à une obligation de moyens.

V - Livraison - Responsabilité - La livraison ou la réalisation de la prestation emportera transfert immédiat des risques. L'entreprise sera considérée comme ayant rempli son obligation de délivrance par l'envoi ou la remise au client de la marchandise commandée : le transport étant aux risques et périls du client. L'entreprise sera responsable de la qualité des produits ou des prestations fournies et correspondant aux normes en vigueur. L'entreprise décline toute responsabilité en cas de non compatibilité de ses produits avec le matériel du client, non conforme aux dites normes. L'entreprise s'engage à effectuer, à la demande du client, des tests d'installation en cas de difficultés de mise en place ; sans toutefois que ces tests valent reconnaissance ou engagement de responsabilité de sa part. Toute intervention de suivi, mise à jour, réparation etc. postérieurement à la livraison fera l'objet d'un nouveau devis qui sera soumis au client et régi par les mêmes clauses et conditions des présentes conditions générales.

VI - Réclamation - Règlement des différends - En cas de réclamation de la part du client, l'entreprise s'efforcera de parvenir à un règlement amiable. A défaut de règlement amiable, il sera fait application des règles habituelles de compétence. Les parties faisant attribution de compétence auprès des juridictions de Bobigny (93). La loi applicable est la loi française.